

Paysage

mercredi 6 juillet 2011 Paris

Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF)

Fédération française du paysage (FFP)

Passer de la connaissance à l'action

le paysage comme appui concret à la mise en œuvre de la trame verte et bleue

Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes (CREN)

Jean-Philippe MINIER
paysagiste DPLG, responsable antenne paysage



- connaître
- inscrire le paysage dans les actions / politiques des acteurs
- conduire des actions sur site en montrant leurs rôles à l'échelon territorial
- observer et fabriquer dans le même temps une « nouvelle imagerie »



LE CREN, *d'une volonté associative à un outil régional*Association loi de 1901 Déclarée en Préfecture le 9 octobre 1991



Missions

L'association a pour objet la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tous sites à valeur écologique potentielle.

Ecaille chinée- T. Hérault



Moyens

Maîtrise foncière et d'usage

- l'acquisition,
- la location,
- la convention de gestion

Assistance technique

auprès de collectivités locales, particuliers, associations...



La Fosse Ronde – Bougon (79)



Conseil d'Administration du CREN

3 collèges :

- collectivités : la Région, les 4 Départements...
- associations et organismes socioprofessionnels (agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, ostréiculteurs, naturalistes, etc.)
- adhérents directs





Conseil Scientifique et Technique du CREN



- → 33 membres
- → spécialistes des sciences de la vie et des techniques de gestion des milieux naturels, géologue, paysagistes
- → se réunissent 3 à 4 fois par an pour valider les dossiers d'intervention et de gestion des sites





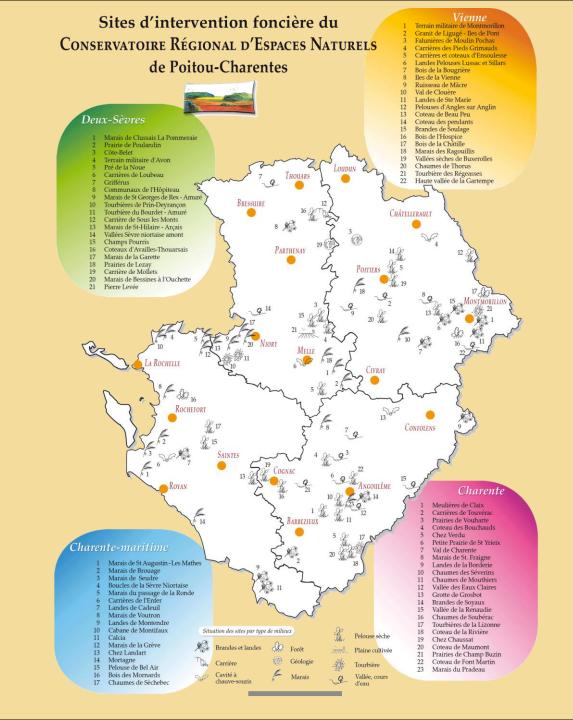
100 sites d'intervention sur l'ensemble du territoire régional



Environ 5500 hectares sous maîtrise d'usage dont 1000 ha sous maîtrise foncière



Représentatifs du patrimoine naturel, géologique et paysager de la région



100 sites d'intervention sur l'ensemble du territoire régional



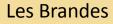
Environ 5500 hectares sous maîtrise d'usage dont 1000 ha sous maîtrise foncière



Représentatifs du patrimoine naturel, géologique et paysager de la région









Les coteaux calcaires



Les marais littoraux



Les sites géologiques



Les prairies humides



LA MISSION PAYSAGE DU CREN POITOU-CHARENTES

→ I. LA CONNAISSANCE DES PAYSAGES RÉGIONAUX

→ II. LE CONSEIL & ASSISTANCE TECHNIQUE PAYSAGE

→ III. LES SITES CREN



mission PAYSAGE du CREN P-Ch. 1^{er} volet

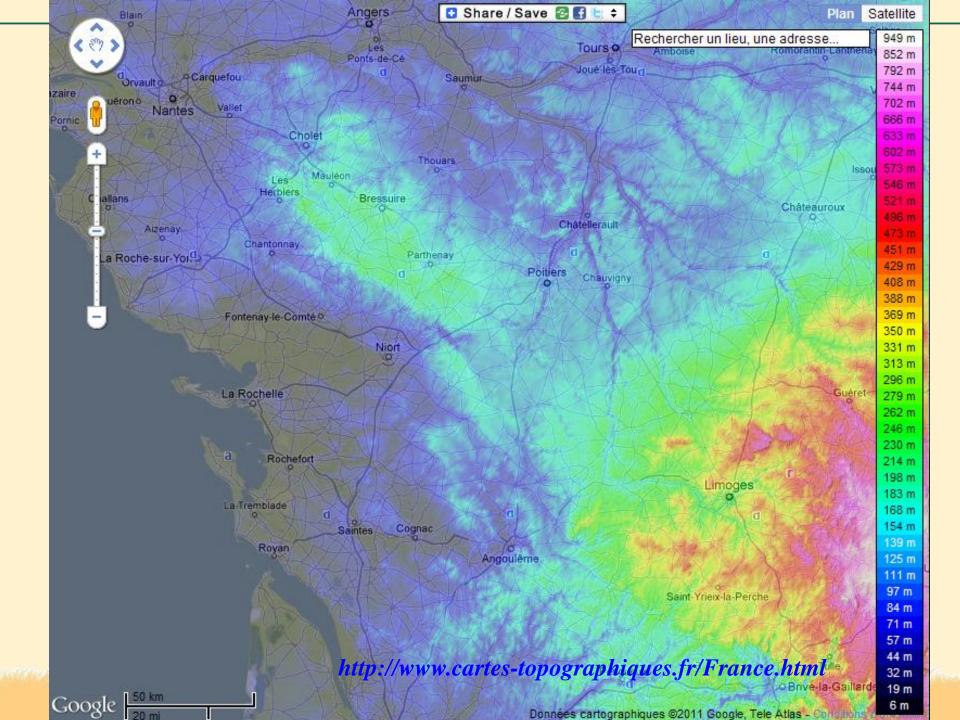
LA CONNAISSANCE DES PAYSAGES RÉGIONAUX

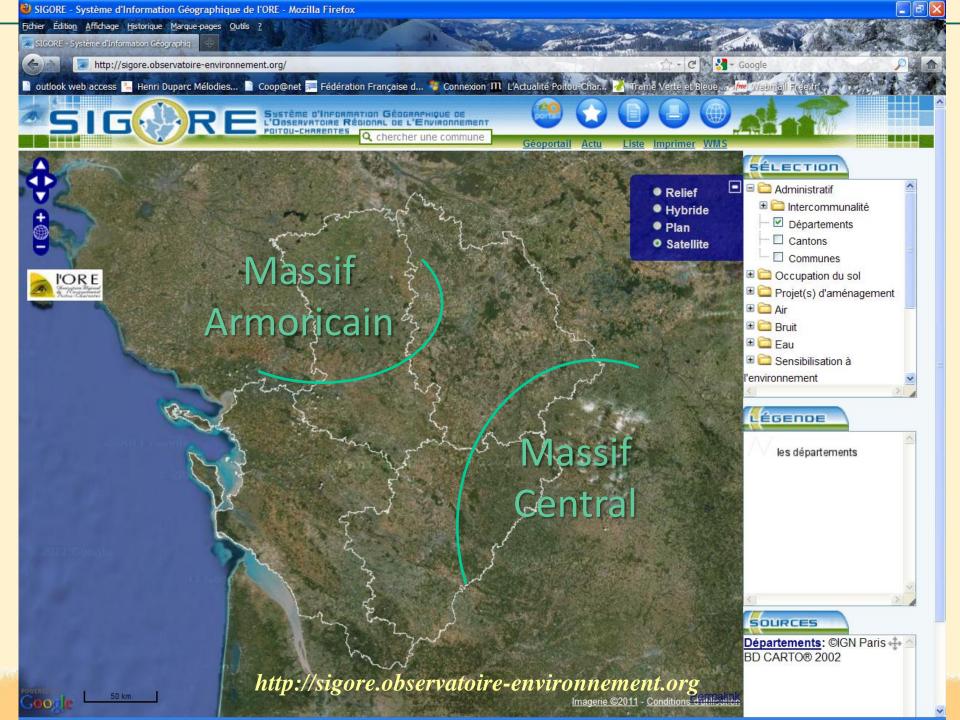
- INVENTAIRE (atlas des paysages, caractérisation des entités paysagères)
- ÉCOLES (ateliers des écoles nationales supérieures du paysage)

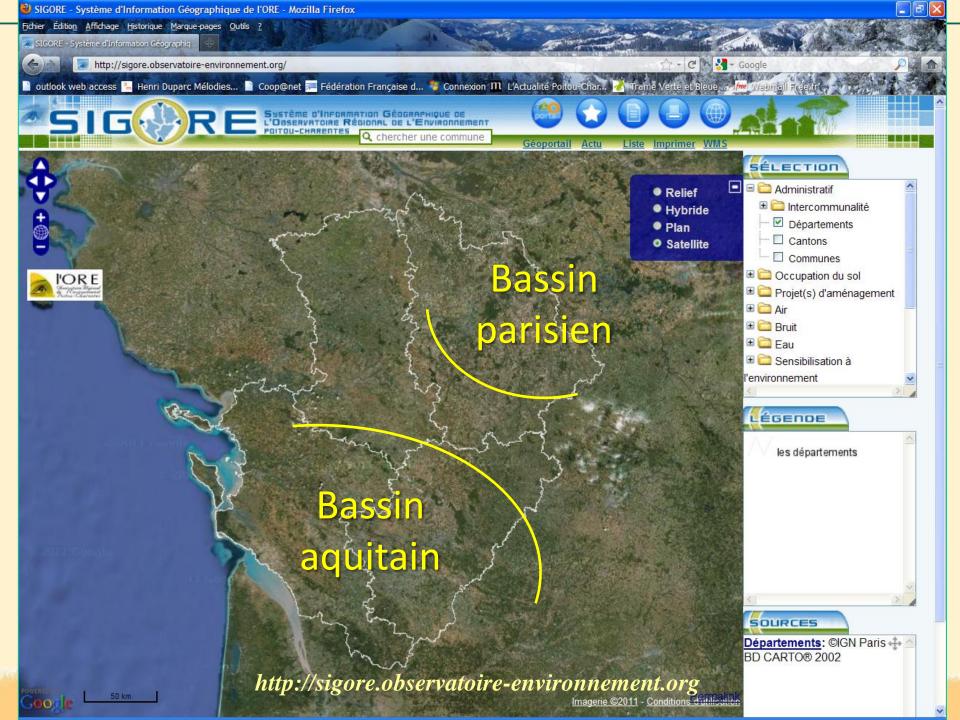


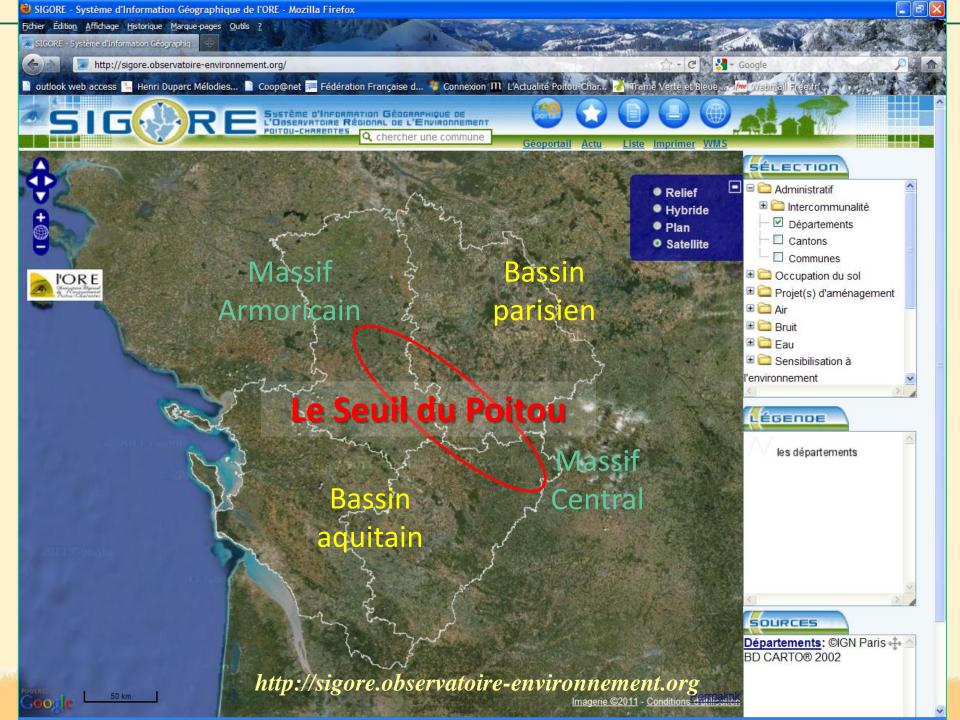


Travaux des étudiants paysagistes de l'ENSAP Bordeaux sur le Pays Sud Charente - 2008



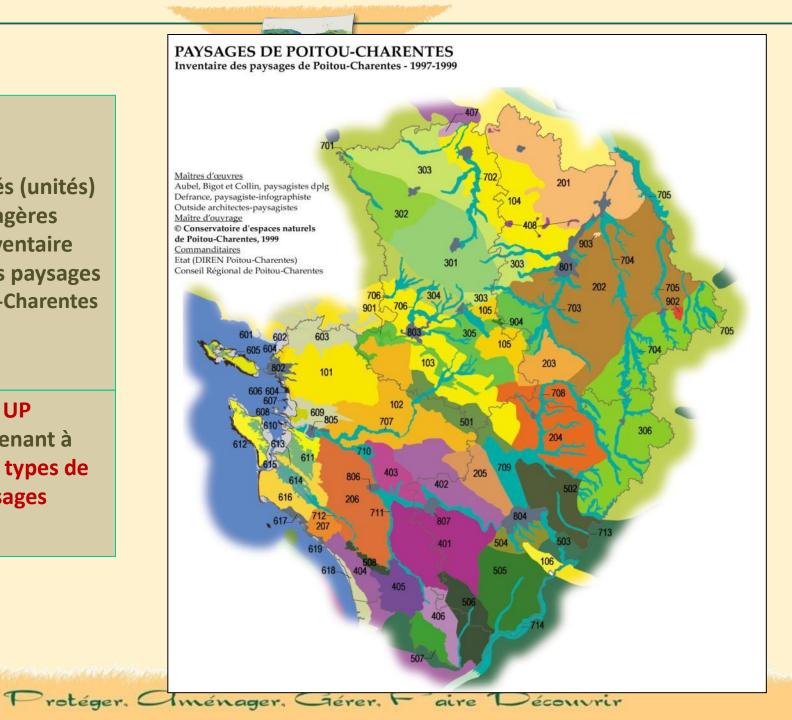






Les entités (unités) paysagères de l'inventaire (atlas) des paysages de Poitou-Charentes

80 UP appartenant à 8 grands types de paysages





L'unité paysagère correspond à « un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. [...] Une unité paysagère est caractérisée par un ensemble de structures paysagères. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères ».

Les structures paysagères sont « des systèmes formés par des éléments de paysage et les interrelations, matérielles et immatérielles, qui les lient entre eux ainsi qu'à leurs perceptions par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'une unité paysagère » et « [...] offrent l'armature des projets de protection, de gestion et/ou d'aménagement du paysage ».

Les éléments de paysage sont « les objets matériels composant les structures (bâtiment, arbre isolé...). Ils possèdent des caractéristiques paysagères, c'est-à-dire qu'ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité mais aussi à travers les filtres historiques, naturalistes, sociaux ».

MEDDTL, 2008





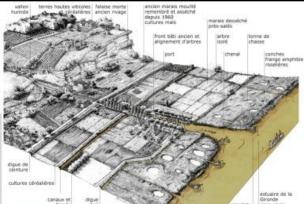






Les «conches» désignent la bande de terre comprise entre la rive et la dique, appelée «bot», qui protège le marais lors des grandes marées. Cette frange amphibie de largeur variable est exhaussée par le dépôt de sédiments à environ 70 cm au dessus du marais. Protégé des marées par la dique, le marais desséché, au substrat argileux, est drainé par un réseau de canaux et fossés dense et hiérarchisé. Traditionnellement consacré au pâturage, il a été reconvertit en terres de culture, essentiellement du mais. Enfin, situé au pied des coteaux sur un substrat tourbeux, le marais mouillé a été remembré et asséché depuis les années 60.

Trois secteurs de marais différents



ENTITE PAYSAGERE

618



LES MARAIS DE GIRONDE



Un milieu fragile dépendant des pratiques agricoles

Le secteur présente une grande richesse floristique et faunistique, habituelle des zones humides. Si les rares formes arborées se résument à quelques alignements de saules, tamaris ou peupliers le long des routes, les sols, constitués de bri, très humides en hiver et très secs en été, et légèrement salés, accuellent une flore originale. Ces plantes ont bénéficié d'une longue tradition de pâturages extensifs assurant le maintien et l'entretien de ces prairies permanentes. Cependant, la tendance générale d'évolution est à l'augmentation des surfaces cultivées au détriment de l'élevage sur prairies, ruinant définitivement leur valeur biologique tant pour la flore que pour la faune. Remembrement, nivellement et drainage sont des actions susceptibles de transformer le paysage actuel du marais de facon irréversible.

Plat pays aux horizons infinis

Les Marais de Gironde, zone humide de plus de 300 ha, forment un triangle de terres et de polders entre les falaises mortes, témoins de rivages anciens, et les eaux vives de l'estuaire. Cette vaste étendue se présente comme une plaine plate, pâturée et cultivée, dont l'échelle démesurée accentue l'horizon et la perception du ciel. La difficulté d'orientation et de repérage ajoute à la monotonie ressentie. Le regard s'accroche aux coteaux, ligne de contact entre marais et terre haute, et à chaque repère élevé : alignements, architecures, clochers... Privé de repères, face à l'étendue aquatique succédant à celle des terres gagnées sur l'estuaire, on percoit surtout dans le contre-jour des impressions de lumière et de couleur, des tons doux vert, bleu et ocre des herbes des marécages.















Photos, par. (8 2019 Cythere IF. Martox), psyriogide DPCG; Bloc diagramme - Le Sadder K. Bizoul, psyriogide DPCG et Eliminatual de Cocktoma, graphode (INSAMA) Ratos - Filarios Mirror d'aprile Coutling (Audic Egypt Collin, paysagistes DPCG)









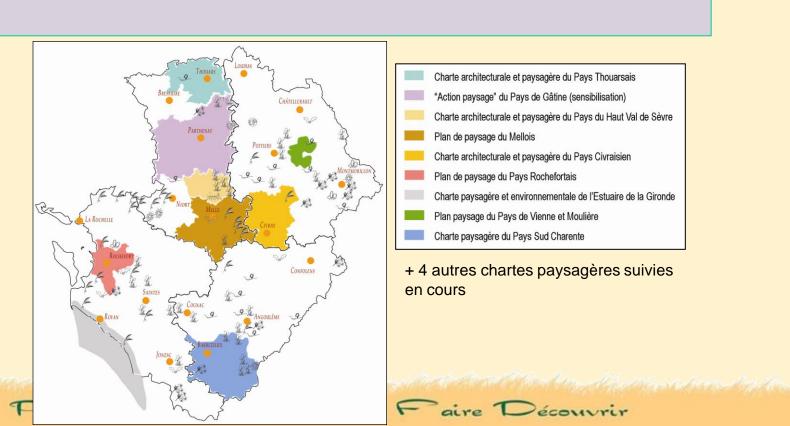






LE CONSEIL & L'ASSISTANCE TECHNIQUE PAYSAGE AUX TERRITOIRES

- LES CHARTES PAYSAGÈRES, LES PLANS DE PAYSAGE
- LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT & DE PLANTATIONS (Appels à projet / Région)

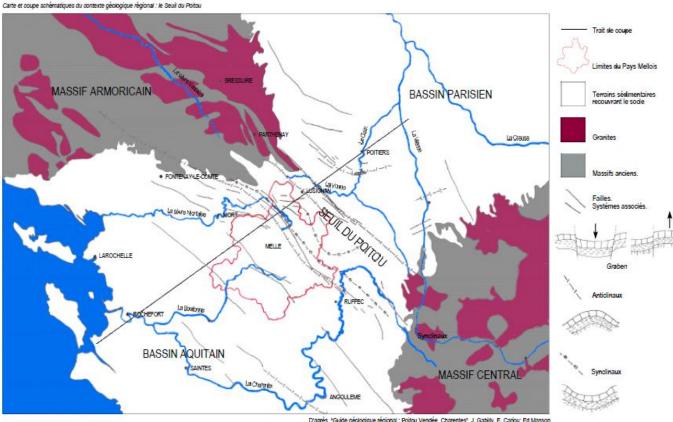


PLAN DE PAYSAGE DU PAYS MELLOIS

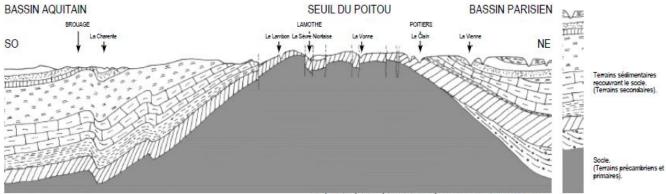




Isabelle Auricoste Mariette Fohr







D'après "Guide géologique régional : Poitou, Vendée, Charentes", J. Gabilly, E. Cariou; Ed Masson

SYNDICAT MIXTE DU PAYS MELLOIS - PLAN DE PA

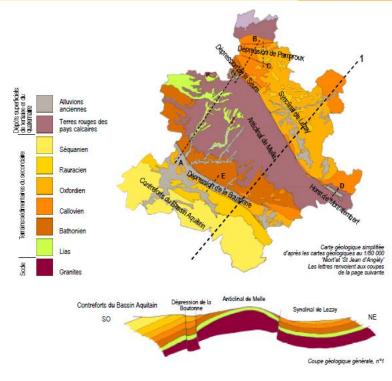




David Morisset collaborateur, Pierre Dabilly

mars 2002

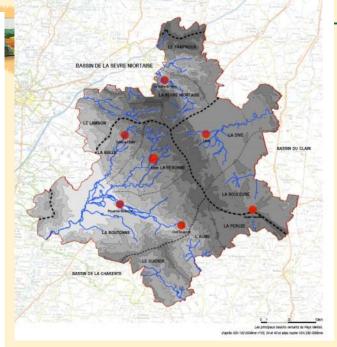


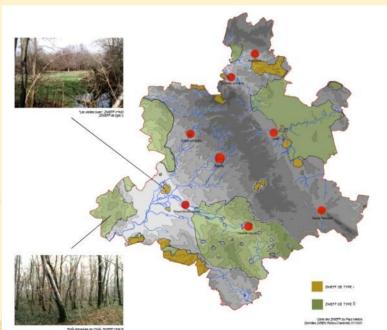


SYNDICAT MIXTE DU PAYS MELLOIS - PLAN DE PAYSAGE DU PAYS MELLOIS - FICHE-ACTION N° 7

Extraits du Plan de paysage du Pays Mellois

Syndicat mixte du pays mellois (m.ouv.) Mandragore (m. œuv.)





LE PATRIMOINE NATUREL

Zones Naturelles d'intérêt écolog

Les ZNEFF sont des zones naturelles dont l'intérêt repose sur l'équilitre et la nichesse de l'écosystème ou sur la présence d'explore botaniques ou d'animaix remanaulaise. Il s'agit d'un inventaire national qui distingué deux types de zones, les ZNEFF

ZNETF de type 1: encembre ecologiques remainuables par un concertration d'eriques forts du patrimone natures. Les zones type i peuversi étre situées dans le perimitére de zones de type 1 ZNETF de type 11: vasités encembres tologique principarent principal de la companyable de la configuração de la

Les ZNEFF ne orient pas une réglementation ropposable tent" mais elles constituent un outil d'information et d'alerte l'intérêt de ces zones. En tant qu'inventaire de reference, el doivent être prices en compte dans les docume

Le patrimone nature est frage, il est succeptible d'evarapisiement sous l'influence des interventions humaines, protection est, non seulement nécessaire à l'équilibre écologie du territoire, mais aussi à l'identité de ses paysages. Le rantré o services vivorites avil aintré cométine l'une de ses influences

Les fiches descriptives des ZNEFF sont disponibles dans l' communes concernées. La liste des ZNEFF, périodiquente remise à jour, peut être obtenue sur le site internet de

Les documents d'urbanisme communaux devrort intégrer le caractéristiques des 2METF présentes sur leur territoire présiser les moyens à mettre en ocurre pour le préservation il information du public est indispensable po promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Ut politique concertée d'actions pérapogiques, d'exposition d'amériagement de postes d'observation, de randomnées de leur des leurs de leurs de leurs de leurs leurs de d'amériagement de postes d'observation, de randomnées de leurs de le

lans le Pays Meliois les zones remanquables concernent de

marais
 valles
 prairies calcaires séches
 prairies bocagères
 complexes forestiers

Chacune de ces zones abrite des plantes, des mammilières, de ciceaux, des insocies, des polispons et des batraciers qui pouve dres spécifiques et souvent uniques ou annes dans la région, ell peuvent comporter eussi des cites de pacsage pour les oises peuvent comporter eussi des cites de pacsage pour les oises peuvent ou de cités des conductions.



mission PAYSAGE du CREN P-Ch. 3^e volet

LES SITES D'INTERVENTION DU CREN

- LE DIAGNOSTIC PAYSAGER INITIAL
- LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT et/ou DE PLANTATIONS
- LE SUIVI : OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE
- LES ORIENTATIONS ET CHOIX DE GESTION



➤ 2005 : bilan CREN / 10 ans d'actions de préservation du patrimoine naturel régional [LIVRE BLANC]

> parmi les constats...

- les espaces naturels patrimoniaux font partie d'un paysage dont la globalité doit être prise en compte,
- la fonctionnalité des espaces naturels est menacée par la dégradation des territoires adjacents.





Fonctionnalités biologique et écologique

Garantir la fonctionnalité des sites et des habitats

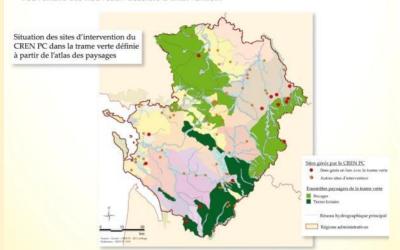
La fonctionnalité d'un milieu signifie que celui-ci assure potentiellement tous les besoins des espèces qu'il abrite pour effectuer leur cycle vital, ainsi que les interfaces avec les milieux voisins permettant les échanges biologiques et le brassage génétique. Cette fonctionnalité se décline au niveau des habitats, des écosystèmes et des territoires géographiques.

Le rôle des corridors biologiques entre les sites gérés par le Conservatoire est essentiel pour assurer l'efficacité à long terme des actions de conservation et de développement des milieux et des espèces concernés.

Il est indispensable d'identifier ces supports d'échanges liés à l'eau et à la végétation, au sein de la nature dite « ordinaire » et des paysages : structures paysagères marquées par le maillage de haies, les murets, les cours d'eau,... ainsi que les éléments fixes : arbres, jardins, vignes, mares,....

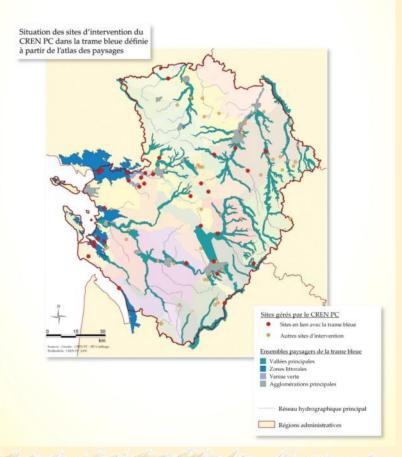
La fonctionnalité des sites et des habitats est donc tributaire du maintien, de la gestion, voire de la création de ces corridors par les acteurs des territoires concernés avec lesquels il faut collaborer.

Le Conservatoire portera un accent particulier à cette notion de fonctionnalité lors de l'ouverture des nouveaux dossiers d'intervention.



Assurer l'intégration des sites du Conservatoire dans un réseau

Un maillage cohérent d'espaces naturels bénéficiant d'une gestion patrimoniale par les différentes structures de gestion existantes à l'échelle de la région favorisera le maintien de sites fonctionnels. La proximité de sites gérés par des structures partenaires et/ou de l'existence de corridors biologiques seront prises en compte pour orienter le choix de nouveaux sites d'intervention.





> Stratégie d'intervention 2006-2016

- l'axe 1 mesure 3 prévoit la possibilité de placer des **relais paysagers**, fonctionnels sur le plan écologique.

Relais: étape entre deux points d'un espace donné;

Le relais paysager intègre cette définition et l'élargit en lui apportant une double dimension : objective (liens entre les éléments physiques, co-visibilité d'éléments) et subjective (appréciation des liens de sens, d'identité, d'appartenance à un territoire, à une communauté de structures ou d'éléments du paysage).



Jusqu'alors, vergers, bois, bosquets, jardins périphériques de hameaux ou villages, arbres isolés, arbres-repères de carrefours, mares, fontaines, cimetières (...), conféraient aux plaines leur identité paysagère, en même temps que leur diversité biologique. Ces structures et/ou éléments de paysage qui tendent à disparaître complètement, emportent avec eux le patrimoine naturel spécifique inféodé à ce type d'espaces.

Les professionnels en région...

... des méthodes, savoir-faire, approches des sites et territoires partagés (chartes, ateliers pédagogiques, séminaire régional novembre 2008 « de la connaissance à l'action »)

la préservation de sites naturels en réseau une prise en compte du paysage par l'exercice du projet de paysage

1. ANALYSE

Quels périmètres d'intervention ? Quelles limites ?

2. ENJEUX

Quelles évolutions paysagères (internes ou externes au site) ? Quels aménagements, quel urbanisme en périphérie ?

3. ORIENTATIONS

Comment ajuster, faire évoluer les pratiques pour favoriser la biodiversité et la qualité des paysages ?

4. « PARTI » D'AMENAGEMENT

Projet partagé, veillant aux franges, aux logiques de continuité paysagère..., aux leviers d'actions (agricoles, socio-économiques)...

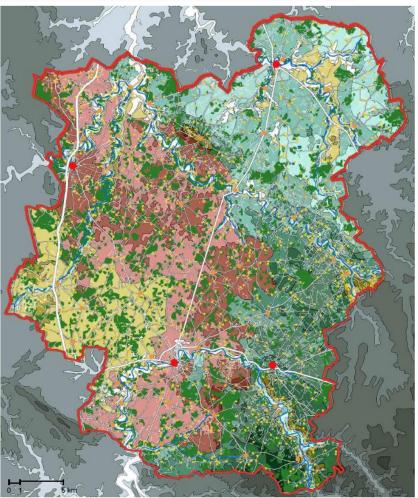
jusqu'à sa mise en forme et en œuvre.



CONTEXTE PAYSAGER & EMBOÎTEMENTS D'ÉCHELLES

Etude de cas en Civraisien : du pays au site

> connaître



D'après cartes Ign 1/100 000, 1998 - Poitiers - Confolens

Pays Civraisien - Charte Architecturale et Pays

La carte synthétique des paysages donne avant tout une "image" du Pays, celle de la richesse d'un territoire.

Elle est réalisée en superposant toutes les strates qui composent ce paysage, qu'il s'agisse de composantes "naturelles" comme le relief, l'hydrologie ou la pédologie ou de composantes humaines telles que le réseau routier, l'implantation des bourgs, le réseau des haies ou l'extension des boisements.

On y lit des grandes structures comme les deux grands types de sols (terres rouges et terres de brandes) qui définissent des paysages particuliers. En émergent aussi des plus petites structures comme le horst de Champagné qui marque fortement le territoire par son relief et le réseau de haies assez dense qui l'accompagne.

Le relief y imprime sa marque, faisant ressortir des secteurs comme le sud-est du territoire qui fait à la fois partie des terres de brandes et d'une zone au relief accentué; tandis que le nord des terres de brandes possède un relief bien moins marqué qui laisse émerger un "plateau à moutons".

Les terres rouges sont marquées à la fois par un relief omniprésent, une ponctuation de petits bois et un réseau routier dense. Ce réseau routier fait partie intégrante du paysage et est un facteur d'identité pour l'ensemble du Pays. Le réseau des haies vient se superposer à ce réseau routier pour donner une trame plus ou moins dense au territoire. Ainsi des secteurs comme Joussé et la vallée du Clain dans son ensemble apparaissent comme particulièrement riches d'un réseau de haie

Cette "image" du territoire fait émerger la complexité et la richesse du paysage du Pays Civraisien qui n'apparaît plus comme une succession de plateaux et de vallées mais comme un ensemble de micro-entités et de trames qui se recoupent.

Extr. Charte architecturale et paysagère du Pays civraisien

Syndicat mixte du pays civraisien (M. OUV.)

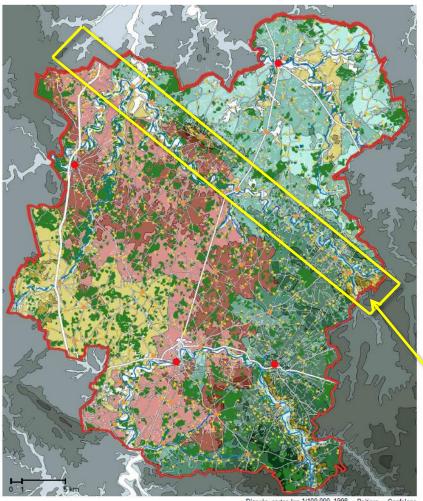
Mandragore et Ponant (M. ŒUV.)

Mandragore - Ponant Stratégies Urbaines





➤ approfondir pour expliquer la diversité ou au contraire la communauté de traits, structures ou éléments de paysage entre sites



La carte synthétique des paysages donne avant tout une "image" du Pays, celle de la richesse d'un territoire.

Elle est réalisée en superposant toutes les strates qui composent ce paysage, qu'il s'agisse de composantes "naturelles" comme le relief, l'hydrologie ou la pédologie ou de composantes humaines telles que le réseau routier, l'implantation des bourgs, le réseau des haies ou l'extension des boisements.

On y lit des grandes structures comme les deux grands types de sols (terres rouges et terres de brandes) qui définissent des paysages particuliers. En émergent aussi des plus petites structures comme le horst de Champagné qui marque fortement le territoire par son relief et le réseau de haies assez dense qui l'accompagne.

Le relief y imprime sa marque, faisant ressortir des secteurs comme le sud-est du territoire qui fait à la fois partie des terres de brandes et d'une zone au relief accentué; tandis que le nord des terres de brandes possède un relief bien moins marqué qui laisse émerger un "plateau à moutons".

Les terres rouges sont marquées à la fois par un relief omniprésent, une ponctuation de petits bois et un réseau routier dense. Ce réseau routier fait partie intégrante du paysage et est un facteur d'identité pour l'ensemble du Pays. Le réseau des haies vient se superposer à ce réseau routier pour donner une trame plus ou moins dense au territoire. Ainsi des secteurs comme Joussé et la vallée du Clain dans son

ensemble apparaissent comme particulièrement riches d'un

Cette "image" du territoire fait émerger la complexité et la richesse du paysage du Pays Civraisien qui n'apparaît plus comme une succession de plateaux et de vallées mais comme un ensemble de micro-entités et de trames qui se recoupent.

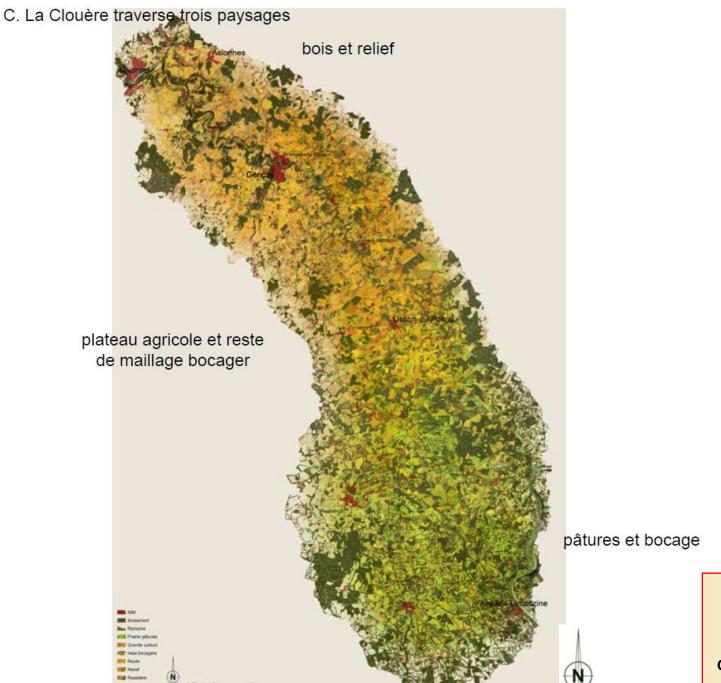
Vallée de la Clouère

D'après cartes Ign 1/100 000, 1998 - Poitiers - Confolens

Mandragore - Ponant Stratégies Urbaines

Pays Civraisien - Charte Architecturale et Paysagère - Diagnostic - Programmes d'actions sur les paysages - Septembre 04 146

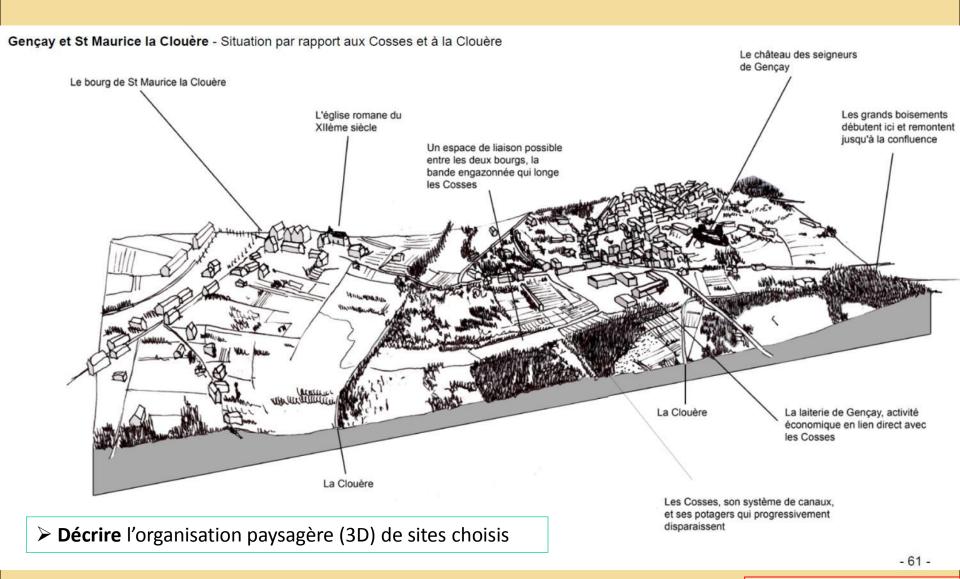
réseau de haie



Prod. extr. de : APR de 4° année de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles « le Val de Clouère » commandé par le CREN & la RÉGION (2006)

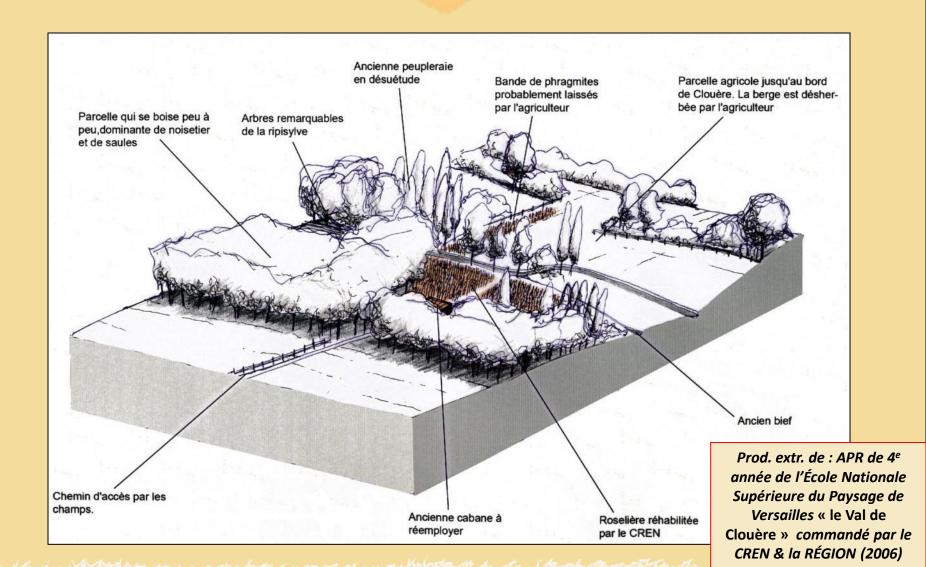


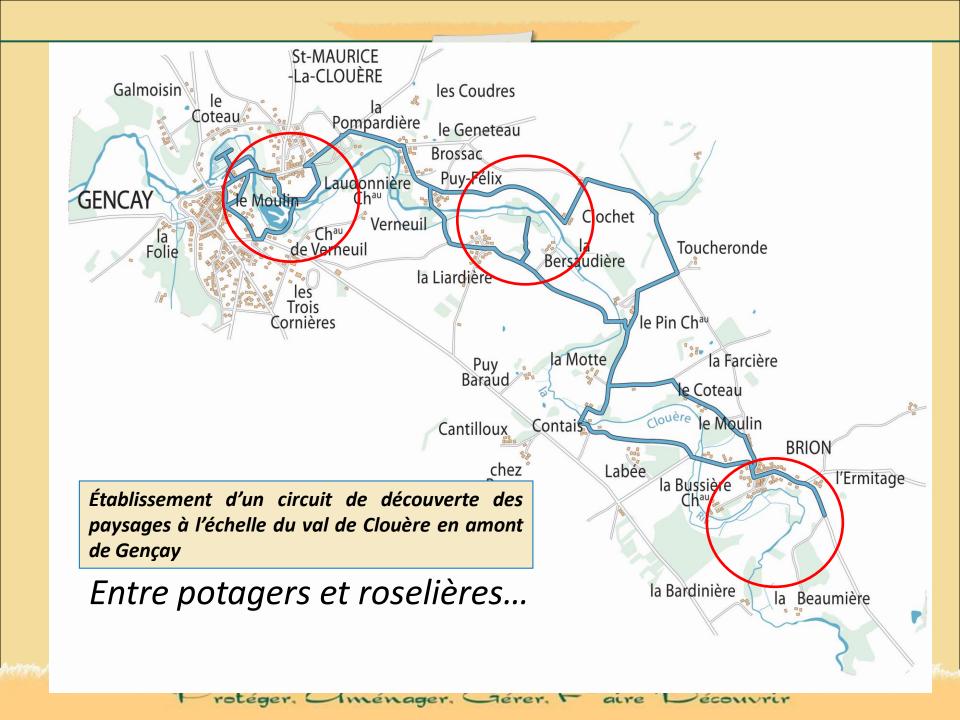
Prod. extr. de : APR de 4^e année de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles « le Val de Clouère » commandé par le CREN & la RÉGION (2006)



Prod. extr. de : APR de 4º année de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles « le Val de Clouère » commandé par le CREN & la RÉGION (2006)













➤ restaurer le fonctionnement hydraulique de la zone humide,
 ➤ diversifier les formes et profondeurs d'eau



and the form and the state of the second of the second



➤ réutiliser les boues du curage comme support à la réimplantation d'une large ripisylve



and the form and the state of the second of the second



OBSERVER, SUIVRE L'ÉVOLUTION

- → LE CAS ÉCHÉANT, AJUSTER LES MODES DE GESTION
- → DONNER À VOIR, VALORISER L'ACTION

L'observatoire photographique du paysage

adaptation de l'outil à la problématique de la gestion des espaces naturels





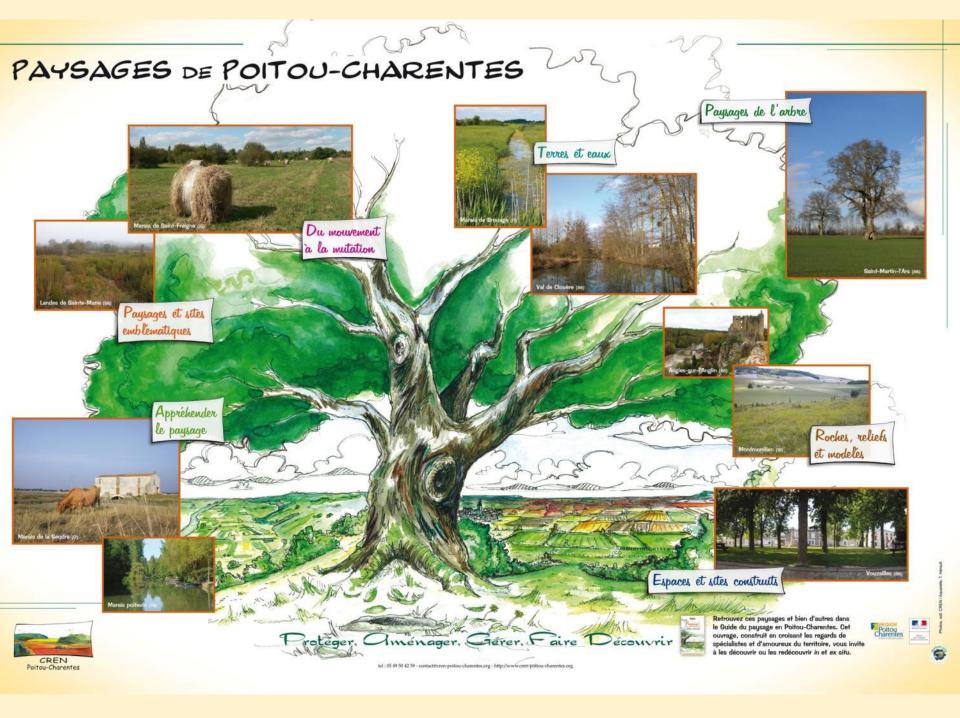


and the second the transfer on a second responsible to the second the second the second the second the second





- replacer l'aménagement dans son « sens » territorial
- > expliciter auprès du grand public





Valorisation auprès du grand public

- 1. Appréhender le paysage
- 2. Poitou-Charentes, entre paysages vaporeux et sites...
- 3. Roches, structures et modelés
- 4. Paysages de l'arbre
- 5. De terres et d'eaux
- 6. Espaces et sites construits : reconquérir l'harmonie
- 7. Du paysage en mouvement au paysage en mutation

...

Guide en Poitou-Charentes

avec le soutien de la Préfecture et de la Région Poitou-Charentes







CONLUSION

Trame = 2D (on parle de « trame parcellaire », de « trame bocagère » ...)

Paysage = 3D (+ perception)

ne pas réduire le paysage à la trame!

Par leur succession/répétition dans l'espace, les structures paysagères et éléments de paysage peuvent offrir des continuums écologiques pour certaines espèces, certains groupes d'espèces



Le lien TRAME VERTE ET BLEUE & PAYSAGE

peut / doit s'effectuer par le PROJET

- dans **l'espace**
- dans **le temps** avec la prise en compte de
- -la multiplicité et de la complémentarité des usages
- les **dynamiques évolutives** y compris celles des regards

LES INGRÉDIENTS DE CETTE CONVERGENCE

- échelles de lecture, d'appréciation
- diagnostic transversal
- prise en compte de la perception d'autres acteurs, des usages
- mise en évidence de valeurs puis partage d'objectifs communs
- reformulation et représentation du projet
- choix techniques raisonnés privilégiant matériaux et savoir-faire locaux

